



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Suicide

Question écrite n° 48828

Texte de la question

M. Bruno Retailleau appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le nombre inquietant de suicides dans notre pays, qui ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années. En effet, on déplore 150 000 tentatives par an (en particulier le lundi), soit une toutes les quatre minutes, et 12 000 morts par suicide, soit un décès toutes les quarante minutes. Ce dernier chiffre est supérieur de 50 % à celui des victimes d'accidents de la route et tout particulièrement important dans la tranche d'âge des seize à vingt-cinq ans, où le suicide est la deuxième cause de décès après les accidents. Alors même que la France s'avère être l'un des pays du monde industrialisé les plus touchés, elle reste, dans les faits, très en retard en matière de prévention. Au Québec, en Angleterre, des campagnes d'information permettent, semble-t-il, de stabiliser efficacement ce phénomène tragique. En France, des associations prennent d'intéressantes initiatives pour lutter contre ce fléau social. Il lui demande donc quelle politique nationale il entend mener, en collaboration avec le Haut Comité de la santé publique, pour la prévention du suicide en France.

Données clés

Auteur : [M. Retailleau Bruno](#)

Circonscription : - NI

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48828

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1043